

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU VENDREDI 7 DECEMBRE 2018**

<p>Convocation : 03/12/18 Affichage : 04/12/18</p> <p>Nombre des membres afférents au conseil municipal : 11 En exercice : 10</p> <p>Ont pris part aux délibérations : 6</p>	<p>L'an deux mil dix huit, le sept du mois de décembre, à quinze heures, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur le Maire, Dominique POMMAT.</p> <p>Présents : Mme Noëlle DOMENECH et et MM. Dominique POMMAT, Jean-François POITOU, Stéphane ROHR, Alexandre PASCAL-GIROUD, Frédéric MONNET.</p> <p>Absents excusés : Mme Jeanne GOFFART, M. Aurélien DELBOULLE, Benjamin CAILLET M. Hervé MARAIS.</p> <p>M. Alexandre PASCAL-GIROUD a été nommé secrétaire de séance.</p>
--	---

1) Adhésion au service intérim – remplacement du Centre de Gestion de la Savoie

M. le Maire indique que les absences répétées de la secrétaire de mairie, unique titulaire de son poste, malgré les remplacements organisés, mettent en péril la bonne gestion de la commune, particulièrement en matière de comptabilité et d'urbanisme.

Il propose d'adhérer au service intérim –remplacement proposé par le Centre de gestion de la Savoie .

Les conseillers valident à l'unanimité cette convention, en indiquent l'urgence et demandent que des modes opératoires soient formalisés dans les meilleurs délais pour les opérations de gestion les plus courantes.

Le domaine d'intervention attendu est centré sur la comptabilité publique

*Toutes précisions complémentaires pourront être obtenues auprès des Conseillers Municipaux ou de la Mairie. Le présent extrait est affiché à la porte de la Mairie, en exécution de l'article 56 de la loi du 5 avril 1984. Fait en Mairie le 30 juillet 2018.*

**Le Maire  
Dominique POMMAT**

